



S M A E P

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA REGION DE LAGNY-SUR-MARNE

SMAEP DE LA REGION DE LAGNY-SUR-MARNE

MAIRIE,
2 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
77405 LAGNY-SUR-MARNE CEDEX
TEL : 01 64 12 74 04
FAX : 01 64 12 74 28
MAIL : smaep@lagny-sur-marne.fr

Lagny-sur-Marne, le 04 mars 2025

Mesdames, Messieurs,
Les Membres du Comité syndical

Chers Collègues,

J'appelle le Comité syndical à délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour ci-joint, le :

MERCREDI 12 MARS 2025 A 18H00

**Au siège du Syndicat :
2 place de l'Hôtel de Ville
à Lagny-sur-Marne,
en salle du Conseil.**

En cas d'impossibilité d'assister à cette réunion, vous voudrez bien vous faire représenter en donnant votre pouvoir à l'un des membres du Comité syndical. Je vous rappelle que les délégués absents ou représentés ne comptent pas pour le calcul du quorum. (Art L2121-17 du CGCT).

Je vous prie de croire, Chers Collègues, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE MARNE ET GONDOIRE : BUSSY-SAINT-GEORGES, BUSSY-SAINT-MARTIN, CARNETIN, COLLÉGIEN, CONCHES-SUR-GONDOIRE, DAMPMART, GOUVERNES, GUERMANTES, JOSSIGNY, LAGNY-SUR-MARNE, POMPONNE, SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES, THORIGNY-SUR-MARNE.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION PARIS VALLÉE DE LA MARNE : COURTRY.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINES ET MONTS DE FRANCE : LE PIN, VILLEVAUDÉ.



SMAEP

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA REGION DE LAGNY-SUR-MARNE

SMAEP DE LA REGION DE LAGNY-SUR-MARNE
MAIRIE,
2 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
77405 LAGNY-SUR-MARNE CEDEX
TEL : 01 64 12 74 04
FAX : 01 64 12 74 28
MAIL : smaep@lagny-sur-marne.fr

COMITE SYNDICAL DU 12 MARS 2025

ORDRE DU JOUR :

Nomination du secrétaire de séance

COMITE SYNDICAL

01. Procès-verbal de la séance du 12/02/2025 – Adoption
02. Communication du Président – Décisions prises en vertu de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

AFFAIRES FINANCIERES

03. Surtaxe syndicale 2025 – Détermination
04. Budget Primitif 2025 – Adoption

SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

05. Convention pour la facturation, le recouvrement et le reversement par la société VALYO, délégataire du SMAEP de la Région de Lagny-sur-Marne, de la redevance d'assainissement du SIAAP sur les communes de Courtry et Le Pin prenant effet le 06/03/2014 – Avenant n°1 - Approbation

PERSONNEL TERRITORIAL

06. Adhésion à la convention de participation en Prévoyance souscrite par le Centre départemental de Gestion de Seine-et-Marne – Participation financière de la collectivité – Approbation
07. Questions diverses